

Juillet 2021

Visa de recherche d'emploi (diplômé universitaire)

Tous les demandeurs doivent se présenter <u>personnellement</u> auprès du Service des visas de l'Ambassade en présentant les documents suivants. Tous les documents demandés ci-dessous doivent être présentés en version originale et deux photocopies lisibles. Tous les documents doivent être traduits en langue allemande.

copie 1	copie 2	
		Formulaire de demande de visa dûment remplis
		passeport du demandeur en cours de validité (minimum 6 mois)
		et photocopie de la page 2 du passeport du demandeur
		photo d'identité biométrique
		Lettre de motivation
		CV
		 Justificatif des qualifications requises, légalisé par les ministères tunisiens: Diplôme de l'enseignement supérieur et Justificatif concernant la reconnaissance du diplôme en Allemagne La reconnaissance du diplôme est une condition indispensable pour votre demande de visa puisse être acceptée. Pour savoir si votre diplôme est reconnu en Allemagne, veuillez consulter le site:
		Uniquement pour les médecins : • preuve que l'autorisation professionnelle (Berufserlaubnis) ou l'approbation a été demandé auprès les autorités compétents • justificatif de compétences en langue allemande au niveau B2 du CECR par un certificat délivré par une institution qui est autorisée conformément aux critères de l'ALTE : ECL, Goethe-Institut, ÖSD, telc gGmbH, TestDaF • si vous avez demandé l'approbation: enregistrement pour l'examen « Kenntnispruefung »
		justificatif de financement, - compte bloqué <u>en Allemagne</u> au moins 947,00 €/ mois

	- prise en charge selon §§ 66-68 AufenthG
	Preuve d'une assurance maladie suffisante pour toute la période en Allemagne

Cette liste n'est pas exhaustive. Des pièces complémentaires peuvent être demandées par l'ambassade après l'examen du dossier, mais n'entraîneront en aucun cas la délivrance automatique d'un visa.

Tout demandeur peut déposer avec son dossier d'autres documents appuyant sa demande.